

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Expertise : à l'école des consultants internationaux de la MCCA



Photo: DR

Séance d'ouverture de la formation des consultants internationaux à Libreville.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

C'EST une formation aux métiers de consultants internationaux organisée par la Fondation pour l'assistance et le développement communautaire (Fadec) pour la Mission du conseil des consultants africains (MCCA) Gabon qui s'est ouverte en début de semaine à l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI). Cette formation, dans sa 2e édition, a

l'ambition de permettre aux acteurs du développement sur le plan local, aux chefs d'entreprise et aux diplômés dans un métier quelconque avec ou sans expérience professionnelle, leaders d'associations et cadres dans le privé ou le public de devenir des consultants spécialisés et

internationaux qui pourront mener des missions. "Dans toutes les rencontres internationales auxquelles j'ai assisté qui rassemblaient les consultants internationaux de divers pays africains, il n'y avait que quatre Gabonais. C'est ce constat qui justifie l'organisation

de la rencontre du jour qui pourrait vanter l'expertise locale à l'étranger. Avec la Fadec ONG, on a voulu permettre aux experts de se déplacer pour le Gabon", explique Arland Narcisse Ella, expert-consultant pour la MCCA et président du conseil d'administration de

la Fadec. Parmi les formateurs à l'affiche, on compte, entre autres, le Pr Albert Ondo Ossa, agrégé d'économie. La session 1 qui s'est ouverte ce 19 avril s'achève le 30 prochain et sera suivie d'une deuxième session à Port-Gentil du 5 au 14 mai.

Canal + Gabon récompense les gagnants de sa méga tombola

CM
Libreville/Gabon

CANAL+ Gabon vient de procéder à son Agence Canal Store de Libreville à la remise de lots aux heureux gagnants de sa méga tombola + organisée du 1er au 31 mars dernier. Pour cette édition 2021, ce sont en tout 28 abonnés tirés au sort, sous la supervision d'un huissier de justice, qui ont gagné des réfrigérateurs, des gazinières, des smart TV, des smartphones, des machines à laver et des abonnements à la formule Tout Canal. "C'était important pour nous de faire quelque chose de différent pour nos abonnés et de les remercier pour leur fidélité", a déclaré la directrice générale de Canal + Gabon, Sana Sionné. Les heureux bénéficiaires n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. "J'ai participé sans trop grande



Photo: CM

La directrice de Canal+ Gabon, remettant son lot à un des gagnants.

conviction et j'ai été vraiment surpris de faire partie des personnes tirées au sort. Je remercie Canal + de m'avoir donné une gazinière car je prévoyais d'en changer", confie un récipiendaire. Pour rappel, les conditions d'éligibilité à ce jeu-concours étaient simples. Il suffisait pour les abonnés de se réabonner à l'offre de la formule supérieure durant la période du 1er au 31 mars 2021. Après des tirages au sort hebdomadaires de 7 personnes, supervisés par un huissier de justice, les résultats ont été publiés sur la page Facebook de Canal + Gabon.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE GARDE DES SCEAUX CHARGÉ DES DROITS DE L'HOMME

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 22 avril 2021
Appel d'offres : N° 003/MJGSDJ/SG/2021
Projets : Travaux de Réfection et de construction
Source de financement : Etat gabonais budget 2021

1. OBJET
Le Ministère de la Justice Garde des Sceaux chargé des Droits Humain lance l'appel d'offres pour la réalisation des travaux suivants : réfection du Tribunal de Port-Gentil et construction de l'annexe de l'Ecole Nationale de la Magistrature de Libreville (ENM).

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est réparti en deux lots suivants :
Lot n°1 : Travaux de Réfection du Tribunal de Port-Gentil ;
Lot n°2 : Travaux de construction de l'annexe de l'ENM.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire que d'un seul lot.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **300 000 FCFA** par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Secrétariat Général du Ministère de la justice
-BP : 13 Libreville/Gabon
-Tel : 066 77 39 26 /066 25 47 26

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.


6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25 mai 2021 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre hors taxes.
A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.


8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 25 mai 2021 à 11 heures.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSADYANI

Le Ministre de la justice Garde des Sceaux chargé des Droits de l'Homme



Eryne Antonella NDEMBET DAMAS